



Avis de convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Elective pour le choix d'un Administrateur représentant les petits porteurs au Conseil d'Administration de Tunisair

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de Tunisair sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le jeudi 4 juillet 2024 à 10 heures du matin au siège social de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi 2035 Aéroport Tunis-Carthage, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans.

Le représentant légal de Tunisair

NB : Par actionnaires minoritaires, on entend les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

Remarque : Les informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires sur le site et au siège social de Tunisair.